

LIEU DE LA MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée (DTERMed)

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

■ **Modalités d'inscription**

francine.charton@cerema.fr - Tel : 04 42 24 71 96

■ **Renseignements techniques**

michel.bacou@cerema.fr - Tel : 04 42 24 79 88

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : **12 mai 2014**

Inscriptions en ligne⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=69216&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

 **PAR LES TRANSPORTS
EN COMMUN**

■ **Au départ d'Aix-en-Provence :**

Les lignes 4, 14, 15 et 20 au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

Consulter le site internet : <http://www.aixenbus.fr/>

■ **Au départ de la gare routière de Marseille, trois possibilités (réseau CARTREIZE) :**

- Le car n°53 qui passe par la RN8.

Arrêt au «pôle d'activités» situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE)

- Le car n°51 qui passe par la RN8.

- Le car n°50 direct par autoroute.

Pour les cars n°50 et n°51 : terminus à la gare routière d'Aix - puis prendre le bus n°15 du réseau Aix-en-bus, arrêt «pôle d'activités» situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

Consulter le site internet : <http://www.lepilote.com/>

■ **Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence ou de l'aéroport Marseille-Provence (réseau CARTREIZE) :**

Le car n°40 dessert le pôle d'activités - Arrêt situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

Attention ! L'arrêt au pôle d'activités est facultatif. Il faut le demander au chauffeur dès la montée dans le bus.

Plus de renseignements sur : http://www.lepilote.com/ftp/FR_documents/FH%2040%20edi%2011-12%20-%20V1%20Nveau%20visuel.pdf

Pour un départ du pôle d'activités, il faut signaler sa présence 2h avant le départ en téléphonant au numéro vert : 04 42 93 59 13.

 **EN VOITURE**

■ **De Marseille :**

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ **De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :**

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ **De Nice ou d'Aix-en-Provence :**

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ **De Lyon :**

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ **Pour en savoir plus :**

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Informations générales : http://www.cete-mediterranee.fr/fr/rubrique.php?id_rubrique=100



Direction territoriale Méditerranée

Vulnérabilités, inondations et actions d'aménagement



Réalisation graphique: Service communication de la Direction territoriale Méditerranée - avril 2014

Mardi 20 mai 2014

**Amphi des 13-Vents
Aix-en-Provence**

Journée technique sous l'égide de la **DGALN** et de la CoTITA,
organisée par la direction territoriale Méditerranée
(PCI Urbanisme de Prévention des Risques Naturels et Miniers)

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que **les inscriptions s'effectuent en ligne uniquement** et que la participation au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€/personne libellé à l'ordre de la NAGRAM à l'attention du Service Communication (adresse de la DTERMed ci-dessus).

Contexte

La prévention des risques dans l'aménagement des territoires et l'urbanisme revêt de multiples formes et se traduit à différentes échelles géographiques. La connaissance de la vulnérabilité prend une importance de plus en plus grande dans les projets de territoire. Par ailleurs les secteurs potentiellement impactés par les scénarios extrêmes posent questions quant à leur aménagement intégrant le risque.

Objectifs

Le principal objectif de la journée est d'aborder la question de la prévention des risques sous l'angle de la réduction de la vulnérabilité et de son intégration dans l'aménagement en :

- ➔ mettant en avant les démarches locales, retours d'expérience et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales
- ➔ présentant les démarches innovantes du réseau scientifique et technique
- ➔ offrant un espace d'échanges sur les opérations et leurs perspectives d'adaptation à d'autres territoires.

Public

Cette journée s'adresse aux services de l'État en charge de l'aménagement du territoire et de la prévention des risques (DREAL/DEAL, DDT/M, préfecture), aux collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique et aux établissements publics.



Programme

- 9h00 Accueil des participants
- 9h30 Ouverture de la journée
Florence HILAIRE, direction territoriale Méditerranée du Cerema
Gérald GARRY, DGALN
Mathieu Morel, DGPR
- 10h00 **La vulnérabilité territoriale (10h - 11h30)**
- Caractérisation de la vulnérabilité : du retour d'expérience post-catastrophe à l'évaluation
Christophe MOULIN de la direction territoriale Méditerranée du Cerema
 - Plan Rhône : la démarche ReVITeR pour réduire la vulnérabilité des territoires
Jessica GENTRIC de la DREAL Rhône-Alpes
 - Programme d'Intérêt Général de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Marjorie VIVANCOS de la communauté d'agglomérations Ventoux-Comtat Venaissin (COVE)
- 11h30 **Vulnérabilité des activités économiques (11h30 - 13h00)**
- Démarche «industrielle» de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques
Benoît ROSSIGNOL de l'Établissement Public Loire
 - Diagnostic de vulnérabilité des entreprises du Bassin versant Brévenne-Turdine
Julie COUVE du SYRIBT
 - Étude risque inondation et Zones d'Activités Économiques menée dans le cadre du PAPI
Nathalie METIVIER de la Ville de Nîmes
- 13h00 **Repas en commun au restaurant administratif du Cerema (sur inscription)**
- 14h30 **Agir sur l'aménagement pour réduire les risques (14h30 - 17h00)**
- Renouvellement urbain en Zone inondable, comparaison des exemples franciliens avec d'autres expériences européennes
Frédéric GACHE de l'Établissement Public Seine Grands Lacs
 - Cartographier les crues extrêmes et courantes : quelles conséquences pour l'aménagement
Christophe MOULIN de la direction territoriale Méditerranée du Cerema
 - Gestion de l'aménagement dans les Zones jaunes des Avalanches
Jérôme LIEVOIS du RTM 74
 - Atelier National «Territoires en mutation soumis aux risques»
Alexis PALMIER de la DGALN
 - Stratégie de gestion intégrée du trait de côte
Mireille GUIGNARD de la DGALN
- 17h00 **Conclusions et synthèse de la journée**
- 17h30 Fin de la journée